



REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Animateur loisir tourisme

Niveau 4

Site : <http://travail-emploi.gouv.fr>

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	1/32

SOMMAIRE

	Pages
Présentation de l'évolution du titre professionnel	5
Contexte de l'examen du titre professionnel.....	5
Liste des activités.....	5
Vue synoptique de l'emploi-type	6
Fiche emploi type.....	7
Fiches activités types de l'emploi	11
Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....	15
Fiche compétences transversales de l'emploi	27
Glossaire du REAC.....	29

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	3/32

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

L'intitulé du titre professionnel « animateur d'activités touristiques et de loisirs » est modifié en « animateur loisir tourisme » afin d'apporter une meilleure clarté de l'emploi, de mieux cadrer son champ d'intervention et de s'adapter à différents employeurs privés et publics.

Le titre professionnel comprend deux activités. La première activité est centrée sur la conception d'animations, la deuxième activité cible les compétences relatives à l'animation et sa logistique.

Contexte de l'examen du titre professionnel

L'emploi d'animateur loisir tourisme a été analysé à l'aide de sources documentaires (études sur l'emploi, rapports et entretiens auprès des professionnels de villages vacances, d'hôtel(s) club(s), de camping(s) club(s), de sites touristiques, de sites naturels ...). Des offres d'emploi liées à l'animation ont été exploitées, et des statistiques emplois formation ont été également analysées.

Si le métier a peu évolué, il se diversifie du point de vue de l'emploi, avec le développement des animations en maisons de retraites ou résidences seniors, le développement des évènementiels sur les territoires (festivals, fêtes, journées thématiques...). Les compétences et connaissances intègrent ces nouveaux publics.

Les villages vacances, campings, résidences de tourisme et autres hébergements demandent à la fois plus de polyvalence et plus de compétences techniques aux animateurs. Les champs d'intervention s'élargissent (journée et soirée, découverte, sport, détente, divertissement, convivialité), l'animateur est parfois seul pour assurer l'animation, avec des prestataires externes qui interviennent ponctuellement.

La créativité est demandée par une partie des opérateurs. D'autres préfèrent fournir un programme d'animation et des supports, ils attendent des animateurs qu'ils appliquent et éventuellement adaptent les prestations dans le cadre d'une démarche qualité. Ces évolutions sont prises en compte dans les 6 compétences.

La logistique devient une composante à part entière du métier. La compétence « assurer la logistique des animations loisirs » est ajoutée pour tenir compte de la demande avec des notions d'investissements, de montage, de réglage, de maintenance et d'entreposage des matériels.

Le titre professionnel prend en compte l'ensemble des évolutions liées au numérique, aux nouvelles technologies et à la prise en compte des mesures liées à la RSE (Responsabilité Sociétale en Entreprise).

Liste des activités

Ancien TP : Animateur d'activités touristiques et de loisirs

Activités :

- Contribuer à l'organisation d'activités de loisirs dans un établissement touristique
- Animer et co-animer des activités de loisirs dans un établissement touristique

Nouveau TP : Animateur loisir tourisme

Activités :

- Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique
- Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	5/32

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique	1	Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
		2	Créer des animations loisirs pour différents publics
		3	Promouvoir des animations loisirs
2	Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique	4	Animer des activités de journées pour différents publics
		5	Animer des activités de soirées pour différents publics
		6	Assurer la logistique des animations loisirs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	6/32

FICHE EMPLOI TYPE

Animateur loisir tourisme

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

L'animateur loisirs tourisme propose ou adapte des activités de loisirs à différents publics et les anime en veillant à la qualité des prestations proposées.

L'animateur loisirs tourisme participe ou adhère au projet d'animation de l'établissement et à l'élaboration du programme d'animation. Il propose et élabore des animations à partir d'activités ou de combinaisons d'activités, en favorisant l'ambiance, la création de liens entre les participants et avec le territoire, la réponse aux besoins et aux motivations des différents publics, la participation du plus grand nombre.

L'animateur loisirs tourisme imagine ou adapte des activités dans le champ de la convivialité, de la détente, du divertissement, de la découverte et du sport. Il prévoit le contenu et les supports des activités, s'assure de leur mise en sécurité et anticipe les besoins matériels et humains.

L'animateur loisirs tourisme assure la promotion des animations en direct ou en créant des supports de promotion multimédias et en les diffusant y compris via les réseaux sociaux et les outils numériques en veillant à respecter le cadre légal.

L'animateur loisirs tourisme prépare, installe et anime seul ou en équipe une activité ou une combinaison d'activités. Il participe à des animations collectives et des spectacles, en coordonnant sa contribution avec celles des autres membres de l'équipe. Il veille à créer et maintenir l'ambiance souhaitée.

Il assure la partie technique d'une animation (son, éclairage, régie...) et contribue à l'installation, l'entretien et aux petites réparations des matériels.

L'animateur loisirs tourisme contribue à la gestion des achats et des prestations externes, suit et respecte le budget alloué.

Il s'assure de la qualité des animations proposées et de la satisfaction des participants.

L'animateur loisirs tourisme intervient dans des établissements touristiques et de loisirs accueillant de la clientèle en prestation à la journée ou en séjour. Il peut intervenir dans des structures médicosociales ou périscolaires.

L'animateur loisir tourisme travaille seul ou au sein d'une équipe parfois avec des prestataires externes. Il peut travailler en amont de la saison touristique. Il est amené à se déplacer en journée sur des petites distances pour des animations en dehors de l'établissement.

L'animateur loisir tourisme travaille à temps plein ou à temps partiel, le plus souvent en tant que saisonnier. Les horaires peuvent être variables et peuvent comprendre des soirées, des week-ends et jours fériés. La rémunération est fixe.

L'emploi demande une bonne condition physique, de l'autonomie, de la créativité, une bonne présentation. D'autre part, la pratique de plusieurs arts culturels (théâtre, danse, musique, ateliers manuels...) ou d'activités sportives sont souhaitables.

L'attestation aux premiers secours et le permis de conduire B sont nécessaires pour certains employeurs pour l'encadrement de groupes.

Dans le cadre de sa pratique, l'animateur loisir tourisme est amené à travailler avec une clientèle étrangère. Dans ce cas, la langue commune est l'anglais. Il pratique l'anglais au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les villages vacances
- les hôtel-clubs
- les clubs de vacances
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières
- les parcs résidentiels de loisirs
- les campings
- les camping-clubs
- les parcs de loisirs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	7/32

- les parcs à thème
- les parcs aquatiques
- les parcs récréatifs
- les casinos
- les maisons de retraite médicalisées et de séjours
- les résidences services seniors
- les entreprises de loisirs et de spectacles
- les centres de loisirs
- les centres de vacances
- les centres d'accueil périscolaires
- les centres d'accueil intercommunaux
- les prestataires de service en animation
- les stations touristiques montagnardes et de littoral
- les sociétés d'organisation d'événementiels

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Animateur polyvalent
- Animateur généraliste
- Animateur adultes
- Animateur d'activités culturelles et ludiques
- Animateur de journée
- Animateur jeux
- Animateur de soirée
- Animateur disc-jockey
- Animateur chanteur
- Animateur micro
- Animateur mini-club
- Animateur découverte
- Animateur enfants et adolescents
- Animateur temps d'activités périscolaires
- Animateur station
- Animateur événementiel

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Les activités physiques et sportives doivent être encadrées par les personnes titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle dont la liste est fixée à l'annexe II-1 de l'article A 212 – 1 du code du sport.

Les personnes titulaires du titre professionnel Animateur loisir tourisme ne peuvent pas encadrer contre rémunération une activité physique et sportive. Ils peuvent proposer une activité physique dès lors que celle-ci :

- ne présente pas de risque spécifique
- revêt une finalité ludique, récréative et de détente
- ne développe pas de finalité pédagogique et d'acquisition de niveau technique
- ne propose pas de performance et de compétition
- n'est pas intensive
- permet l'échange collectif et la bonne humeur
- occasionne la découverte de nouvelles pratiques loisirs

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

Equivalence UC 1 « encadrer tout public dans tout lieu et toute structure » du BPJEPS Loisirs Tous Publics du ministère des sports.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	8/32

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique
Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
Créer des animations loisirs pour différents publics
Promouvoir des animations loisirs

2. Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique
Animer des activités de journées pour différents publics
Animer des activités de soirées pour différents publics
Assurer la logistique des animations loisirs

Compétences transversales de l'emploi

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme et loisirs
Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement naturel, touristique et de loisirs
Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique et de loisirs
Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique et de loisirs

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 4 (Cadre national des certifications 2019)

Convention(s) : Code APE de la NAF 55

55.20Z Hébergements touristiques et autres hébergements de courte durée

55.30Z Terrains de camping et parcs pour caravane ou véhicules de loisirs

Convention(s) :

Convention collective nationale IDCC 1316 (brochure N°3151) Tourisme social et familial – Avenant n° 33 du 14 mai 1998 – Animateur qualifié Niveau B

Convention collective nationale IDCC 1631 (brochure N°3271) Hôtellerie de plein air et terrain de camping avenant N° 23 du 16 juin 2009– 2e échelon : agent de maîtrise expérimenté

Code(s) NSF : 334 t –accueil, hôtellerie tourisme

Code(s) NSF :

334t - Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

Fiche(s) Rome de rattachement

G1202 Animation d'activités culturelles ou ludiques

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	9/32

FICHE ACTIVITE TYPE N° 1

Contribuer à la conception d'animations loisirs dans un établissement touristique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'animateur loisir tourisme propose ou adapte des animations à différents publics en veillant à la qualité des prestations proposées. Il participe ou adhère à l'élaboration du projet d'animation de l'établissement, à la conception des programmes d'activités journées et soirées et à la promotion des animations.

Il propose des animations qui tiennent compte des publics ciblés, du territoire et de son potentiel, des équipements disponibles dans l'établissement et des moyens budgétaires, matériels et humains alloués.

L'animateur loisir tourisme crée ou adapte des activités qui répondent aux attentes des clients ou des participants et veille à couvrir les champs de la convivialité, de la détente, du divertissement, de la découverte et de la pratique physique. Il imagine une animation à partir d'expériences, de recherches documentaires ou de terrain, de séances de créativité. Il organise une activité ou une combinaison d'activités et prépare les contenus et les supports nécessaires. Il prévoit la mise en sécurité des activités et les consignes associées.

L'animateur loisir tourisme assure la promotion des animations en direct (annonces, informations, cocktails de bienvenue...) ou en réalisant des supports de promotion (affiches, affichages, photos, vidéos...), en français et en anglais. Il utilise également les réseaux sociaux et les moyens numériques. Il veille à respecter le cadre légal de la communication.

Cette activité s'exerce dans un établissement ou à l'extérieur de l'établissement.

Il collabore en permanence avec ses collègues et sa hiérarchie, et contribue à une organisation fluide des programmes d'animation. En fonction de la taille de l'établissement et des organisations internes, l'animateur loisir tourisme peut être amené à travailler seul. Il intègre et met en œuvre la politique de responsabilité sociétale de l'établissement qu'il représente en appliquant au quotidien les éco-gestes, la non-discrimination, la protection des données personnelles et les postures requises face aux personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de sa pratique, l'animateur loisirs tourisme est amené à travailler avec une clientèle étrangère. Dans ce cas, la langue commune est l'anglais. Il pratique l'anglais au niveau B2 du Cadre européen de référence pour les langues étrangères.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Sans objet

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics
Créer des animations loisirs pour différents publics
Promouvoir des animations loisirs

Compétences transversales de l'activité type

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme et loisirs
Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement naturel, touristique et de loisirs
Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique et de loisirs
Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique et de loisirs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	11/32

FICHE ACTIVITE TYPE N° 2

Animer des activités de journées et de soirées dans un établissement touristique

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

L'animateur loisir tourisme anime seul ou en équipe des activités de journées et de soirées pour différents publics.

Il prépare et installe des animations, accueille les participants et leur transmet des informations. Il anime les différentes activités, y compris en anglais, et les adapte au public présent si nécessaire. Il favorise la participation du public par l'interactivité et la sollicitation individuelle ou collective. Il veille à la sécurité des activités et donne les consignes.

L'animateur loisir tourisme participe à des animations collectives et des spectacles en coordonnant sa contribution avec celles des autres membres de l'équipe. Il assure éventuellement la logistique liée à une animation (sonorisation, éclairage, régies...). Il assure une animation journée et soirée en endossant le rôle de meneur, de modérateur, d'arbitre... Il veille à créer et à maintenir l'ambiance souhaitée et à obtenir la participation du plus grand nombre.

L'animateur loisir tourisme contribue à la gestion des achats et des prestations externes, il suit et respecte le budget alloué. Il assure la logistique d'une sonorisation, d'un système d'éclairage, d'une vidéo mobile, effectue ou fait effectuer les petites réparations nécessaires, entretient et entrepouse le matériel en toute sécurité. L'animateur loisir tourisme évalue les animations qu'il a proposées ainsi que la satisfaction des clients ou participants.

L'animateur loisir tourisme intègre et met en œuvre la politique de responsabilité sociétale de l'établissement qu'il représente en appliquant au quotidien les éco-gestes, la non-discrimination, la protection des données personnelles et les postures requises face aux personnes en situation de handicap.

Dans le cadre de sa pratique, l'animateur loisir tourisme est amené à travailler avec une clientèle étrangère. Dans ce cas, la langue commune est l'anglais. Il pratique l'anglais au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues étrangères.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Les activités physiques et sportives doivent être encadrées par les personnes titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle dont la liste est fixée à l'annexe II-1 de l'article A 212 – 1 du code du sport.

Les personnes titulaires du titre professionnel Animateur loisirs tourisme ne peuvent pas encadrer contre rémunération une activité physique et sportive.

Ils peuvent proposer une activité physique dès lors que celle-ci :

- ne présente pas de risque spécifique
- revêt une finalité ludique, récréative et de détente
- ne développe pas de finalité pédagogique et d'acquisition de niveau technique
- ne propose pas de performance et de compétition
- n'est pas intensive
- permet l'échange collectif et la bonne humeur
- occasionne la découverte de nouvelles pratiques loisirs

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Animer des activités de journées pour différents publics

Animer des activités de soirées pour différents publics

Assurer la logistique des animations loisirs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	13/32

Compétences transversales de l'activité type

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme et loisirs

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement naturel, touristique et de loisirs

Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique et de loisirs

Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique et de loisirs

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	14/32

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Participer à la conception d'un projet et d'un programme d'animations loisirs pour différents publics

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du potentiel de la destination touristique et de l'établissement, participer ou adhérer à la conception d'un projet d'animation, contribuer à l'élaboration d'un programme. Proposer des idées d'activités loisirs correspondant au projet d'animation, au projet pédagogique, voire à une offre commerciale en fonction de l'établissement et des attentes des différents publics. Concevoir un programme sur une période donnée en tenant compte du budget et des éventuels objectifs financiers. Combiner et adapter différentes formes d'activités dans l'objectif de favoriser la découverte, de créer du lien, une ambiance, des souvenirs, une animation apportant une valeur ajoutée aux activités proposées.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce au sein de l'établissement ou à distance. Elle nécessite de travailler en équipe à l'aide de l'outil informatique, d'une connexion internet et d'outils numériques (tablettes, smartphone...). Elle se réalise en amont et pendant la saison touristique. L'animateur travaille en autonomie ou sous la responsabilité d'un responsable d'animation ou du directeur en fonction de la taille de l'établissement.

Critères de performance

Le projet et le programme d'animation sont en conformité avec l'offre commerciale
Les animations proposées sont adaptées à la typologie des publics et aux attentes de la clientèle
Les animations proposées prennent en compte les ressources culturelles, touristiques, patrimoniales, humaines et de loisirs du territoire
Les animations prennent en compte les équipements de l'établissement
Les activités du programme prennent en compte les budgets et les éventuels objectifs financiers
Les activités du programme sont variées en genre et en durée

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Prendre en compte les orientations stratégiques et de développement de la direction
Comprendre le projet d'entreprise
Analyser les potentialités d'un territoire touristique
Concevoir un programme d'animation
Participer à l'élaboration d'un projet pédagogique
Concevoir une activité de loisirs dans son ensemble (contenu, moyens matériel et humain, coût)
Imaginer des nouvelles activités, les formaliser par écrit et argumenter ses propositions
Définir ses propositions dans le cadre du projet (pédagogique, stratégique)
Organiser et exploiter sa veille métier
Adapter et améliorer en permanence ses propositions d'animations en fonction du public cible
Faire preuve de curiosité et aiguiser son esprit de recherche sur son domaine
Mobiliser des outils de créativité
Utiliser les outils numériques et bureautiques

Calibrer une activité sur la durée au sein et à proximité de l'établissement
Travailler en équipe
Travailler en autonomie

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	15/32

Connaissances générales des infrastructures et acteurs du territoire touristique (professionnels, socio professionnels et institutionnels)
Connaissance de l'offre touristique et de loisirs du territoire
Connaissances sur les caractéristiques des publics (individuels, groupes, familles, scolaires, enfants, adolescents, seniors) y compris les spécificités liées au handicap (label tourisme handicap)
Connaissances du potentiel des structures touristiques lié au secteur de l'animation
Connaissances culturelles de base sur les activités ludiques
Connaissances réglementaires sur les activités culturelles et sportives
Connaissances des techniques d'animation (projet, programme, activités)
Connaissances générales des approches pédagogiques des activités ludiques, culturelles et sportives

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	16/32

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Créer des animations loisirs pour différents publics

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du projet et du programme d'animation et afin de susciter l'intérêt, l'adhésion et la participation des clients, créer des animations pour des publics aux attentes identifiées. Définir les objectifs de l'animation (découverte, socialisation, coopération, compétition...). Imaginer une animation à partir d'expériences, de recherches documentaires ou de terrain, de séances de créativité. Préparer des contenus (règles, scénario...), des supports, des décors. Rédiger une fiche activité en précisant les démarches, les situations d'animation, les besoins en matériels, les consignes de sécurité... en tenant compte d'un budget, d'une durée et d'un lieu.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en règle générale au sein de l'établissement mais parfois à distance. Elle peut nécessiter de travailler en équipe mais s'exerce le plus souvent seul. Elle peut nécessiter l'outil informatique, une connexion internet, des outils numériques (tablettes, smartphone...) ainsi que des équipements et matériels d'animation. Elle se réalise en amont et pendant la saison touristique.

Critères de performance

L'animation est adaptée à la typologie du ou des publics et aux attentes de la clientèle

Les objectifs de l'animation sont identifiés

La fiche activité précise les démarches, les situations, les besoins

La durée de l'animation est prévue et respectée

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Comprendre le projet d'entreprise et le projet d'animation, le projet pédagogique

Analyser les tendances

Imaginer des activités à partir d'expériences, de recherches et de séances de créativité

Adapter une animation au territoire et à la culture locale

Analyser les attentes des différents publics en fonction des motivations, de la typologie, des situations de handicap...

Concevoir une activité de loisirs (contenu, moyens matériel et humain, coût) en fonction des publics et des objectifs

Réaliser ou adapter un jeu en documentant les réponses

Concevoir un itinéraire pour une animation découverte

Réaliser ou adapter un scénario de spectacle ou d'animation

Réaliser ou adapter un décor

Réaliser une fiche de suivi de sonorisation ou d'éclairage

Etablir les feuilles de marque des concours et tournois

Rédiger une règle de jeu

Définir les règles et consignes de sécurité à mettre en œuvre pour une activité

Tester et évaluer les animations proposées.

Adapter et améliorer en permanence ces animations en fonction du public cible

Faire preuve de curiosité et aiguiser son esprit de recherche sur son domaine

Mobiliser des outils de créativité

Utiliser les outils numériques et bureautiques

Calibrer une activité sur la durée au sein et à proximité de l'établissement

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	17/32

Travailler en équipe
Faire preuve d'autonomie sur son poste

Connaissances générales des infrastructures et acteurs du territoire touristique (professionnels, socio professionnels et institutionnels)
Connaissance de l'offre touristique et de loisirs du territoire
Connaissances sur les caractéristiques des publics (individuels, groupes, familles, scolaires, enfants, adolescents, séniors) y compris les spécificités liées au handicap (label tourisme handicap)
Connaissances du potentiel des structures touristiques lié au secteur de l'animation
Connaissances culturelles de base sur les activités ludiques
Connaissances réglementaires sur les activités culturelles, physiques et sportives
Connaissances des techniques d'animation (projet, programme, activités)
Connaissances générales des approches pédagogiques des activités ludiques, culturelles et sportives
Connaissances des outils de créativité
Connaissances de méthodes d'organisation exhaustives par des tableaux
Connaissances en anglais (syntaxe, grammaire, vocabulaire)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	18/32

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Promouvoir des animations loisirs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du programme des animations de l'établissement, de sa politique de communication et de sa charte graphique, promouvoir les animations en français et en anglais. Réaliser des outils de promotion adaptés aux publics cibles (affiches, clips vidéo, montage photos, messages...) et les diffuser (affichage, site Internet, blog, mail, SMS, réseaux sociaux...) dans le cadre légal. Informer directement les clients lors d'un cocktail de bienvenue, d'une annonce générale, d'une animation afin de susciter la participation du public.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul ou en équipe, au sein de l'établissement, dans un espace équipé d'un ordinateur avec logiciels de traitement vidéo et photo et d'une connexion internet, de tablettes numériques, d'applications numériques, de matériaux utiles à la conception de supports physiques. Elle se réalise en amont et pendant la saison touristique sur l'ensemble des espaces d'information, d'accueil et lieux d'animations de la structure.

Critères de performance

Les supports de communication réalisés sont conformes à la charte graphique
Le contenu des supports de promotion valorise le programme d'animations
Le support de communication est conforme aux droits de diffusion
Le format et le contenu sont adaptés aux modes de diffusion
Les informations données en anglais sont adaptées au public anglophone

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Coordonner la promotion avec des prestataires et les autres services
Gérer un rétro planning de promotion
Utiliser différents logiciels de présentation graphique
Classer, ordonner des médias
Réaliser des supports adaptés à la promotion
Réaliser une affiche, un affichage
Valoriser une présentation graphique
Utiliser la charte graphique de l'établissement
Utiliser les réseaux sociaux comme outil de diffusion
Ecrire pour le web, les réseaux sociaux et applications
Annoncer des activités au microphone
Mettre en valeur une activité

Gérer son temps et ses priorités
Travailler en autonomie
Travailler en équipe

Susciter une envie à participer chez le public
Véhiculer une bonne humeur constante

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	19/32

Connaissances des typologies de clientèle y compris les spécificités liées au handicap
Connaissances des techniques promotionnelles, y compris en anglais
Connaissances de la législation de la promotion
Connaissances des techniques de communication orale, graphique et visuelle
Connaissances de base sur l'écriture de contenus, y compris en anglais
Connaissances de base sur la prise photo et vidéo
Connaissances de base sur le montage vidéo
Connaissances en logiciel de traitement de texte et d'image
Connaissances sur les pratiques des réseaux sociaux, blogs
Connaissances des droits d'auteur et propriété intellectuelle
Connaissances en anglais (orthographe, grammaire, syntaxe) au niveau B2 du CECR

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	20/32

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Animer des activités de journées pour différents publics

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En fonction du programme d'animation et afin de répondre aux besoins de détente, de divertissement, de découverte, de dépense physique ou de convivialité des clients, préparer et installer une animation avant l'heure prévue (matériels, décors...). Accueillir les participants, leur donner des informations sur le déroulement, les règles éventuelles, les consignes à respecter. Animer l'activité, y compris en anglais, selon de déroulement prévu et en l'adaptant au public présent. Favoriser la participation du public par l'interactivité et la sollicitation individuelle ou collective. Evaluer les résultats.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul, en équipe ou avec des prestataires au sein de l'établissement sur les différents espaces, équipements d'animation. Certaines activités prévues avec un public requièrent des déplacements à l'extérieur de l'établissement Il évolue dans un environnement dans lequel il doit prendre en compte certains paramètres (météorologie, sécurité des personnes, nuisance sonore ...)

Critères de performance

L'animation tient compte du public cible
L'animation répond aux besoins identifiés des clients
Les informations en anglais sont adaptées au public anglophone
Les règles de sécurité sont connues
Les informations sur le déroulement et les règles éventuelles sont données

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Préparer la logistique d'une animation
Accueillir et informer le public d'une animation
Animer une activité physique
Animer une activité découverte
Animer une activité ludique, de divertissement, un jeu
Animer un moment festif
Veiller au bon déroulement de l'activité
Adapter l'activité aux spécificités du public (âge, profil, motivations, handicap...)
Utiliser les techniques d'animation au micro
Mobiliser les expressions du langage (intonations, appui gestuel, humour)
Utiliser les techniques d'interactivité et de sollicitation des publics
Valoriser les publics lors des animations y compris en anglais
Donner et faire respecter des consignes de sécurité
Clôturer une animation, prendre congé d'un public
Evaluer une animation
Prévenir les secours et apporter les premiers soins en cas d'incident et/ou accident (PSC 1)

Gérer son temps et ses priorités
Travailler en autonomie
Travailler en équipe

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	21/32

Connaissance de l'offre touristique, de loisirs de son territoire
Connaissances sur les caractéristiques de la clientèle touristique y compris les spécificités liées au handicap
Connaissances de la réglementation liée à l'accueil de différents publics
Connaissances réglementaires sur les activités ludiques, culturelles, physiques et sportives
Connaissances de bases de repas collectifs (méchoui, sardinade, grillades, ...)
Connaissances de bases en apéritifs, cocktails, goûters et cafés
Connaissances des techniques d'animation
Connaissance des techniques d'accompagnement de groupes
Connaissance de la réglementation du tourisme et des transports
Connaissances en anglais (orthographe, grammaire, syntaxe) au niveau B2 du CECR
Connaissances correspondant au niveau PSC 1 en secourisme

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	22/32

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Animer des activités de soirées pour différents publics

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du programme des animations de soirées et afin de répondre aux besoins de détente, de dépense physique, de divertissement, de découverte ou de convivialité des clients, préparer et installer une soirée. Participer à une animation collective (soirée thématique, repas festif, spectacle...) en coordonnant sa contribution avec celle des autres membres de l'équipe. Assurer éventuellement un support technique (sonorisation, éclairage, régies...). Animer une soirée en annonçant les événements y compris en anglais. Organiser les activités en sollicitant la participation du public, en endossant le rôle de meneur, de modérateur, d'arbitre, en créant et en maintenant l'ambiance souhaitée. Evaluer l'animation et la satisfaction des publics.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce seul, en équipe ou avec des prestataires au sein de l'établissement sur les différents espaces scéniques et équipements d'animations de soirées (éclairage, sonorisation, éléments de décor...). Il peut évoluer dans un environnement dans lequel il doit prendre en compte certains paramètres (météorologie, sécurité des personnes, nuisances sonores locales ...).

Critères de performance

Les animations de soirées et les spectacles tiennent compte des différentes typologies de clientèle
Les animations de soirées et les spectacles cadrent au projet d'animation et respectent l'équilibre du programme de l'établissement
L'animation est valorisée par des techniques scéniques et des éléments de décor et de maquillage
Les animations de soirées et les spectacles sont adaptés à la clientèle francophone et anglophone
Les règles de sécurité liées aux espaces et les procédures de secours et d'assistance aux personnes sont appliquées
Le programme de la soirée est annoncé avec clarté
La participation du public est sollicitée et valorisée

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Comprendre un projet d'animation
Analyser la fiche de lecture d'un scénario de spectacle
Annoncer au micro une animation de soirée
Se maquiller et se costumer pour un spectacle ou une animation de soirée
Apprendre et jouer un rôle pour un spectacle
Mobiliser les différentes techniques de répétition et de filage
Mettre en place un décor
Utiliser du matériel de sonorisation
Utiliser du matériel d'éclairage
Etablir la conduite d'un plan feu
Animer une soirée jeux ou festive
Animer une soirée dansante
Animer une soirée d'activité physique
Animer une soirée découverte
Animer des séances de préparation d'un spectacle client
Dynamiser un auditoire y compris en anglais
Participer à l'organisation d'un repas ou apéritif collectif
Prévenir les secours et apporter les premiers soins en cas d'incident et/ou accident (PSC 1)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	23/32

Adapter l'activité aux spécificités du public et du lieu (âge, profil, motivations, handicap...)
Clôturer une soirée, prendre congé d'un public
Mesurer la satisfaction client

Gérer son temps et ses priorités
Travailler en autonomie
Travailler en équipe

Connaissance de l'offre d'animation de soirées et de spectacles locales
Connaissances de bases de repas collectifs (méchoui, sardinade, grillades, ...)
Connaissances de bases en apéritifs, cocktails, goûters et cafés
Connaissances sur les caractéristiques de la clientèle touristique y compris les spécificités liées au handicap
Connaissances des techniques d'animation de soirées et de spectacles
Connaissances en technique d'animation microphonique et des jeux
Connaissances sur la culture du spectacle vivant
Connaissances de la réglementation des soirées spectacles
Connaissances de bases sur les courants musicaux
Connaissances de base en techniques scéniques et improvisation
Connaissances de base en chorégraphie et chant
Connaissances en anglais (orthographe, grammaire, syntaxe) au niveau B2 du CECR
Connaissances correspondant au niveau PSC 1 en secourisme

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	24/32

FICHE COMPETENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Assurer la logistique des animations loisirs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir du programme d'animations journées et soirées et du budget d'investissement et de fonctionnement de l'établissement, participer à la gestion des achats (équipements et matériels) et à la commande des prestations externes. Monter une régie son, lumière ou vidéo mobile en intérieur ou en extérieur et assurer les réglages scéniques, Effectuer de petites réparations ou faire appel à des spécialistes pour des réparations plus importantes. Entreposer et entretenir le matériel afin d'assurer une qualité de prestation continue tout au long de la saison touristique.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en coordination avec l'équipe d'animation, avec un service d'entretien ou avec des prestataires externes. L'animateur doit prendre en compte les paramètres météorologiques, de sécurité des personnes et du matériel

Critères de performance

Le budget des animations est respecté

L'implantation de régies son, lumière et vidéo répond aux contraintes extérieures, techniques et sécuritaires

Les réglages des régies sont adaptés à l'animation

Le rangement du petit matériel est organisé et sécurisé

L'entretien du petit matériel est suivi

Les installations sont opérationnelles pour l'animation

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Participer à la préparation et au suivi des budgets d'investissement et de fonctionnement

Organiser et exploiter sa veille métier sur les équipements et matériels d'animation

Demander des devis de matériels d'animation en investissement et en fonctionnement

Prendre contact et participer à la gestion des prestataires extérieurs (artistes, intervenants soirées, ...)

Créer et décorer les lieux selon le type ou le thème de l'animation

Réaliser des décors et fonds de scène rapides liés au thème de l'animation

Préparer l'aménagement et l'agencement des espaces d'animation (accueil public, scène, ...)

Monter les régies son, lumière et vidéo et vérifier le bon fonctionnement des matériels

Réparer les petites pannes et réparations des régies son, lumière et vidéo

Entreposer et ranger le matériel en toute sécurité

Gérer son temps et ses priorités

Travailler en autonomie

Travailler en équipe

Connaissances des notions de budgets d'investissement et de fonctionnement

Connaissances des notions d'amortissement des équipements et du matériel

Connaissances du marché des fournisseurs et des matériels d'animations, son, lumière et vidéo

Connaissances des tendances et nouveautés en son, lumière et vidéo

Connaissances de bases en électricité (puissance, intensité ...) et du mariage son-lumière

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	25/32

Connaissances des montages des structures et des régies son, lumière et vidéo pour spectacles
Connaissances de la connectique, son, lumière et vidéo
Connaissances des petites pannes et réparations en son, lumière et vidéo
Connaissances de base en soudure de connectique son, lumière et vidéo
Connaissances en décoration, effets visuels de spectacles
Connaissances des bases d'agencement et d'aménagement de décors pour soirées et spectacles
Connaissances des obligations et de la législation d'organisateur de spectacles
Connaissances des droits d'auteurs et des déclarations (SACEM, SACD, ...)
Connaissances des mesures de sécurité de salles de spectacles, d'animations sportives et de piscines
Connaissances des cachets, contrats et déclarations d'artistes pour spectacles
Connaissances des déclarations et établissement d'événements pour grand public (feu d'artifice, marchés du terroir, marchés nocturnes, ...)

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	26/32

FICHE DES COMPETENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Mobiliser un comportement orienté client et une posture de service en tourisme et loisirs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans un contexte lié au tourisme et aux loisirs reposant sur un principe de production de service optimisé, mobiliser et adapter un comportement et un discours personnalisé en fonction de chaque client. Etablir une relation qui permet si besoin de rassurer un client et de gérer positivement une relation conflictuelle avec celui-ci. Asseoir une posture de service standardisée au travers des normes établies par l'entreprise pour chaque client.

Critères de performance

L'approche clientèle est conforme aux standards de l'entreprise
L'image de marque de l'entreprise est valorisée
Les réponses aux demandes sont bien accueillies et approuvées par la clientèle
Les situations de conflit sont traitées

Appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité dans un environnement naturel, touristique et de loisirs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect des règles de sécurité des personnes et des biens, veiller en permanence à respecter et faire respecter, avec le comportement adéquat, les consignes et dispositifs mis en place dans les lieux et l'entreprise et prévenir les secours et donner les premiers soins.

Critères de performance

Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées
Les précautions nécessaires sont prises avant la mise en œuvre d'une action
Les gestes et postures sont adaptés à la tâche à réaliser
Le discours véhicule des valeurs de préservation de l'environnement patrimonial et naturel

Adopter et développer une démarche responsable dans le cadre de son activité touristique et de loisirs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Dans le respect de la réglementation concernant la non-discrimination, le handicap et dans le respect du développement durable, valoriser une offre de service par des actions éco responsables. Favoriser les relations entre personnes dans une approche de responsabilité sociale et professionnelle dans le cadre des animations proposées.

Critères de performance

Les gestes et postures sont adaptés à un public ayant un handicap
Le comportement prend en compte la non-discrimination
Les éco gestes sont mobilisés lors de la préparation et l'exécution d'une animation
Le discours véhicule des valeurs de préservation de l'environnement patrimonial et naturel

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	27/32

Utiliser les outils numériques dans le cadre de son activité touristique et de loisirs

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A l'aide d'outils numériques fixes et nomades et dans le cadre de la réglementation en vigueur sur les usages du numérique, naviguer sur internet et intranet sécurisé, à la recherche d'informations territoriales, naturelles, touristiques et de loisirs, communiquer, produire et diffuser de l'information dans le respect des règles, à l'aide des réseaux sociaux en veillant aux données numériques client et entreprise.

Critères de performance

Les mots clés et options de recherche sont utilisés dans le cadre d'une recherche d'information sur un navigateur

Les paramétrages sont activés et les mises à jour de compte sont effectuées et actualisées si besoin

L'e-réputation des clients et de l'entreprise est préservée dans le cadre d'une communication ou diffusion digitale et dans le respect du droit des libertés individuelles.

Les archives et reproductions sont utilisées dans le respect des règles et normes de diffusion

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	28/32

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère réglementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	29/32

Savoir-faire organisationnel

C'est un savoir et un savoir-faire de l'organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l'activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C'est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s'agit d'identifier si la relation s'exerce : à côté de (sous la forme d'échange d'informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l'Education).

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date de Validation	Date de mise à jour	Page
ALT	REAC	TP-01323	02	22/03/2019	22/03/2019	30/32

Reproduction interdite

Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle

"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

